

# 6<sup>e</sup> J P I M

Samedi 15 juin 2013

PHARMACIE D'OFFICINE,  
S'ADAPTER POUR NE PAS DISPARAITRE



Syndicat des Pharmaciens de Mohammedia

# L'union est toujours possible...

A

l'heure où les pharmaciens ne savent plus à quel saint se vouer, au moment où les divisions font rage au sein de la profession pharmaceutique, le «Petit syndicat de Mohammedia», et grâce à une alchimie dont seuls les membres de son bureau ont le secret, a réussi à mobiliser les pharmaciens de tous les horizons pour participer à la sixième édition de sa journée pharmaceutique Internationale.

Les représentants des instances ordinales et plusieurs représentants de syndicat ont tenu à faire le déplacement à la ville des fleurs pour échanger avec leurs confrères au sujet de thèmes d'actualité dont certains sont inédits.

C'est ainsi, et devant une salle comble que M. Rhaouti, actuel président de l'Union des Pharmaciens Arabe (UPA), a lancé cette journée par une présentation par laquelle il a mis en exergue la nécessité de mener une réflexion afin de mieux cerner les différentes problématiques de la profession. Selon cet ancien président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, cette approche est primordiale avant d'asseoir toute stratégie visant à faire valoir les revendications des pharmaciens. Il a également insisté sur la nécessité d'entreprendre des actions pour améliorer l'image de marque des pharmaciens, notamment par leur implication massive dans des opérations à vocation humanitaire.

Cette présentation a fait place aux discours officiels. Le président du Syndicat des Pharmaciens de Mohammedia, M. Hicham Fassih a prononcé, comme il est de coutume, le discours de bienvenu qui a été suivi des allocutions des présidents des conseils régionaux des pharmaciens d'officine.

Si M. Mounfalouti a présenté un programme qui ne manque pas d'ambition pour que l'instance ordinale puisse remplir les nombreuses missions qui lui incombent, M. El Mostafa Sadiss, président du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens d'Officine du Nord, a, quant à lui, préféré faire une mise au point au sujet du blocage des élections du CRPON. Ce blocage serait, selon M. Sadiss, lié aux divergences qui prévalent au sein des organismes professionnels. Durant les dernières négociations avec le ministre de la santé, ces divergences ont été plus ou moins occultées dans le but de constituer une force de négociation. Malheureusement, cette unité affichée a volé en éclat dès que le bureau du Conseil de l'ordre des Pharmaciens d'Officine du Nord a annoncé son intention d'organiser les élections. Pour finir son allocution, M. Sadiss a exhorté les pharmaciens à œuvrer pour que le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens puisse être constitué le plus rapidement possible.



Cette séance inaugurale à laquelle ont participé le président du conseil municipal de Mohammedia, l'Ambassadeur et le consul de la Fédération de Russie, a été suivie par une conférence au sujet des médicaments de prescription facultative et particulièrement les OTC. Ces médicaments constituent un levier qui pourrait réduire l'impact de la baisse des prix des médicaments sur le revenu du pharmacien d'Officine.

L'expérience européenne relatée à la fois par Alain Delgutt, président du Conseil Central des Pharmaciens Titulaires d'officine de France et Christelle Anquez, pharmacien réglementaire de l'Association Européenne d'Automédication, constitue un exemple très intéressant, à étudier avant d'entamer une réflexion pour trouver le statut qui conviendrait le plus au Maroc.

Après la pause déjeuner, les participants ont suivi avec beaucoup d'intérêt une conférence donnée par la directrice de l'AMO, Mme Selma Oufqir au sujet de la convention instaurant le tiers payant. Par la suite, M. Abdelilah Lahlou, DG du laboratoire Iberma, a fait une présentation à travers laquelle, il a mis en avant l'intérêt de la collaboration entre les différents professionnels de la santé pour améliorer la prise en charge du patient.

M. Mimoun Fredi, pharmacien exerçant en France et membre du Réseau Diabète Diabolo 45, a pris le relais pour donner un exemple de collaboration possible entre les professionnels de santé pour améliorer la prise en charge du patient diabétique en mettant en place un réseau structuré. Cette prise en charge qui ne peut se faire que par une implication du pharmacien, nécessite une formation spécifique.

Trois orateurs ont ensuite traité en long et en large la formation continue. Le professeur Mizina Guiorguivna, responsable de la formation continue à l'université Patrice Lumumba à Moscou, a fait part à l'assistance de l'expérience russe en matière de formation continue. Celle-ci est obligatoire et permet aux pharmaciens d'actualiser en permanence leurs connaissances dans le domaine du médicament et de la santé.



Le Pr. Jamal Taoufik, qui vient d'être nommé vice doyen de la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, a fait comme à son habitude une excellente présentation sur l'offre en formation de la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat. Il a rappelé qu'en plus de la formation de base, des CU et des DU traitant de plusieurs spécialités sont proposés aux pharmaciens.

Il a également fait un benchmark avec la France, pays où la formation continue a été rendue obligatoire par la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Le décret n° 2006-651 du 2 juin 2006 a été pris pour l'application de cette loi. Et la publication de la loi HPST du 21 juillet 2009 a introduit le Développement Professionnel Continu (DPC).

L'Ordre des pharmaciens joue un rôle primordial dans cette formation puisqu'il est chargé du contrôle de l'obligation individuelle de DPC des Pharmaciens. Les textes prévoient un contrôle tous les 5 ans de l'obligation annuelle, même si l'Ordre des pharmaciens compte effectuer ce contrôle annuellement. Les décrets d'application du DPC ont été publiés en janvier 2012.

Au Maroc et bien que la réforme de la pharmacie sera prochainement proposée aux enseignants, aux étudiants, aux instances professionnelles et aux professionnels, une formation continue réglementée telle que celle adoptée en France par les pharmaciens et leurs instances nécessite un engagement de toutes les composantes de la profession.

La journée s'est clôturée par une présentation de M. Farid Ferhat, Pharmacien à Salé et membre du CRPON, qui a insisté sur la nécessité de la mise en place d'une commission de pilotage. Celle-ci devrait s'aider des expériences des pays voisins en la matière dans le but d'optimiser la mise en place de la formation post-universitaire au Maroc. Il a également évoqué l'aspect financier de cette formation qui devrait être pris en considération, eu égard à la situation difficile que vit un grand nombre de pharmaciens.

Lors de cette journée, les pharmaciens de Mohammedia ont rendu un vibrant hommage à la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat(FMPR) en présence du Pr.Mohamed Adnaoui, nouveau Doyen de cette faculté qui a formé plus de 2000 pharmaciens. La présence de confrères en provenance de France et de Russie a été aussi un hommage aux facultés de ces deux pays qui ont formé des milliers de pharmaciens marocains. Cette belle image immortalisée à Mohammedia devrait nous inciter à oublier ce qui nous différencie pour mieux nous concentrer sur ce que nous pourrions faire ensemble bien loin des divisions et des tiraillements qui continuent à nuire à notre profession!

A bon entendeur salut ou (Zdrzdvou'iti) !

**Abderrahim Derraji,**

**Sécrétaire Général du Syndicat des Pharmaciens de Mohammedia**

## **Automédication en chiffres:**

### **Part de l'automédication marché pharmaceutique:**

- France: **15,9%**
- Italie: **12,5%**
- Espagne: **6,5%**
- Allemagne: **40,2%**
- Royaume-Uni: **37,4%**
- Pays-Bas: **36,4%**
- Suède: **35%**
- Belgique: **32,3%**

### **Dépenses en automédication par habitant en 2012 dans 5 pays européens:**

- France : **34,5€**
- Belgique : **58€**
- Allemagne **56,6€**
- Italie : **27,5€**
- Espagne : **14€**

Source: Source : Afipa, 25 juin 2013



# Discours du président

Mr. le président du Conseil Municipal de Mohammedia, Son excellence Mr. L'Ambassadeur de la Fédération de Russie, Mr. Le consul Général de la Fédération de Russie, Mr. le Président du Conseil Régional des Pharmaciens d'Officine du Sud, Mr. le Président du Conseil Régional des Pharmaciens d'Officine du Nord, Messieurs les Présidents des Syndicats, Honorables consœurs et confrères, Aimable assistance.

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer le grand plaisir qui m'anime en ce moment où je prends la parole au nom de tous les pharmaciens de la ville de Mohammedia, pour exprimer notre joie de vous voir parmi nous à la 6<sup>ème</sup> édition de la Journée Pharmaceutique Internationale de Mohammedia.

Je me fais aussi le devoir de saluer la présence de toutes ces éminences scientifiques venues du Maroc de la France et de la Russie pour animer notre journée. Cette présence témoigne de l'importance de cette manifestation et constitue également la preuve de la volonté de ces scientifiques à accompagner la profession pharmaceutique pour son émergence et l'atteinte de son noble objectif qui n'est autre que de servir au mieux la population.

Devant la détérioration que connaît la pharmacie d'officine dans notre pays, la situation économique, critique, l'impact de la nouvelle politique du médicament, les pharmaciens, plus que jamais, sont obligés de défendre leur monopole et tenter de reconquérir ce qui leur revient de droit, et trouver des alternatives pour garantir la viabilité et l'équilibre financier de l'officine.

L'objectif de cette journée est de débattre et analyser des nouveaux leviers qui peuvent s'ajouter aux mesures compensatoires envisageables pour accompagner la politique pharmaceutique nationale. L'introduction des médicaments OTC en leur définissant, bien entendu, un cadre légal et réglementaire pour qu'ils n'échappent pas, aussi, au circuit naturel de distribution de médicaments, en est un bel exemple.

Sera traitée également, la création d'un réseau d'éducation thérapeutique pour les patients afin d'améliorer l'observance de leurs traitements et en même temps consolider les relations entre les professionnels de la santé. D'ailleurs nous devons, comme c'est le cas dans de nombreux pays, nous battre pour que cette éducation thérapeutique du patient (ETP) devienne partie intégrante de nos prérogatives.

Ces objectifs tracés ne peuvent être concrétisés que par l'instauration d'une formation professionnelle continue, adéquate, efficace et obligatoire. Les modèles russe et Français sont des exemples à suivre en raison la rigueur de la formation postuniversitaire et de son caractère obligatoire.

À la lumière des sujets traités lors de cette journée, notre syndicat compte constituer un dossier revendicatif comprenant toutes les recommandations à présenter à l'administration de tutelle.

Mais la réussite de notre mission ne peut être garantie que par une collaboration franche et professionnelle entre tous les pharmaciens et les instances professionnelles,

J'exprime ici de manière particulière nos sincères remerciements aux laboratoires pharmaceutiques qui ont engagé une action déterminante pour la réussite de cette journée particulièrement les laboratoires IBERMA,

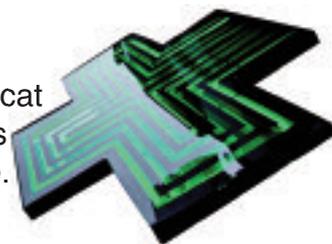
Les Laboratoires Sanofi, Pharma 5, Cooper-Pharma, Marepha, UGP, Laprophan, Zénith Pharma, Pharmaceutical institut, Bayer Pharma, Sothema, Steripharma et Nestlé.

Je voudrais aussi remercier notre support médiatique [www.pharmacies.ma](http://www.pharmacies.ma), les sociétés Zurich, la banque populaire, CLS et Volvo.

Enfin, j'aimerais remercier les membres du bureau de notre Syndicat pour leur contribution à la réussite de cette journée et pour les efforts qu'ils déploient pour maintenir un climat confraternel dans notre ville.

**M. Fassih Hicham**

*Président du Syndicat des Pharmaciens de Mohammedia*



# ALBUM PHOTOS

Photos: Abdelkarim Khattou



Hall d'exposition



Mme Mizina Guiorguivna



M. Fredi & M. Bouchentouf



Mme Anquez & M. Belhaj



M. Abderrahim Chaouki



Mme. Halima Salim, M. Alain DELGUTTE, M. Abderrahim Derraji, et Mme Christelle Anquez



M. Redouane El Menjra, Mme Selma Outfir , M. Rachid Abouali et M.Fadl Allah Chajadine



M. M. Rhaouti , Pr. Mohamed Adnaoui et M. Hicham Fassih



Pr. Jamal Taoufik



Photo souvenir



Préparatifs au siège du syndicat la veille de la JPIM



M. Alain Delgutte



M. Abderrahim Hamdoun



M. Lamfedel président du Conseil Municipale, M. Le consul de la Fédération de Russie, M. Mounfalouti, M. Hicham Fassih



M. Rachid Lamrini



M. Farid Ferhat



M. El Mostafa sadiss



M. Abdelilah El Mansouri



M. Mohamed Filali



M. Jamal Bastoun, M. Abderrahim Hamdoun M. Abdelillah Lahlou et M. Abdelhafid Toukram



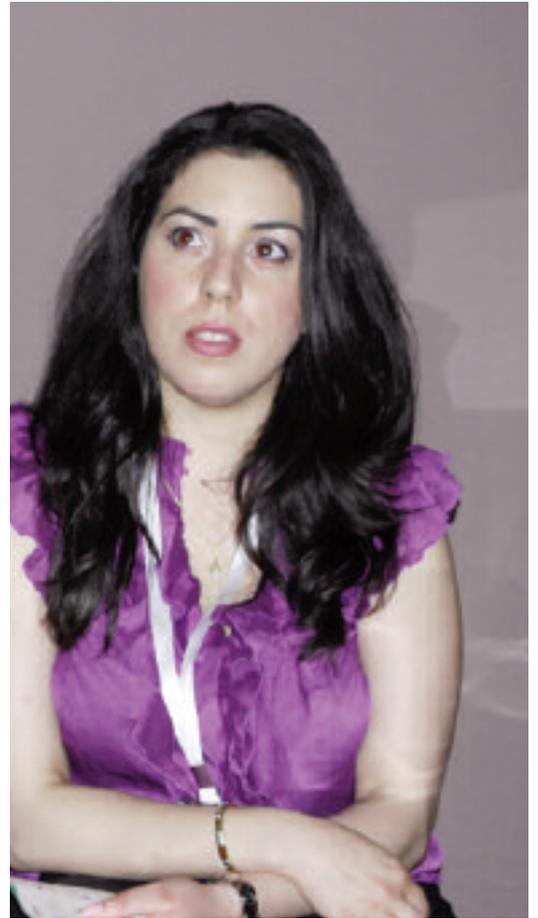
Salle archicomble tout au long de la journée



M. Driss Bouchentouf



Mme Dalal Chraïbi



Mlle Ibtissam Bekkali



M. Hicham Fassih



Mme Christelle Anquez



Pr. M. Adnaoui au côté des étudiants en pharmacie



*M. Nourredine EL Houry*



*Mme. M. Boutaleb*



*M. K. Khattou et M. H. Fassih*



*M. N. Amor*



*M. M.T. Benchellal*



*Les pharmaciens ont fait le déplacement de toutes les villes du royaume ...*

# L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE, UNE VOIE À EXPLORER...

La Journée mondiale du diabète a été célébrée cette année sous le thème : "Diabète: Protégeons notre futur". Cette manifestation, instaurée par la Fédération Mondiale du Diabète et l'OMS, qui a lieu le 14 novembre de chaque année, a pour but de mieux faire connaître cette maladie dans le monde, son ampleur, mais aussi les moyens dont on dispose pour la prévenir.

Les estimations du ministère de la santé font état d'environ 1 million et demi de marocains souffrant de diabète, mais le nombre exact de diabétiques au Maroc serait largement supérieur à ce chiffre. Les spécialistes l'estiment à environ 3 millions dont la moitié ignore sa maladie. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime, quant à elle, à plus de 366 millions de personnes diabétiques dans le monde. Un chiffre qui devrait atteindre 522 millions personnes d'ici 2030.

Face à cette épidémie silencieuse, une mobilisation urgente de tous les intervenants de la santé au Maroc s'avère nécessaire. La lutte contre ce fléau doit s'articuler autour de 3 axes essentiels : la sensibilisation, la prévention et la prise en charge globale.

Parmi toutes les maladies chroniques, le diabète est celui pour lequel l'éducation thérapeutique du patient (ETP) a été jusqu'à présent la plus développée, formalisée et évaluée. De nombreuses expériences ont confirmé les effets bénéfiques d'une éducation des patients en termes d'amélioration de leur équilibre métabolique, de leur qualité de vie, de prévention des complications et de réduction des coûts.

Les pharmaciens d'officine disposent, donc, de nombreux atouts pour intervenir dans l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique du patient : leur proximité géographique, leur accessibilité et leur connaissance globale du patient (contexte familial et socioprofessionnel, contact avec



l'entourage, historique médicamenteux, etc.). Leurs rôles dans ce cadre peuvent être multiples, en particulier : Sensibiliser et informer le public, promouvoir la prévention et le dépistage, aider le patient à la compréhension de sa maladie et de ses traitements, promouvoir le bon usage du médicament, apprendre et renforcer les techniques particulières de prise de certains médicaments et Aider le patient à l'apprentissage de l'autosurveillance, etc.

La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) permet aux pharmaciens français d'assurer davantage de missions de prévention, de dépistage, de suivi des patients et d'éducation thérapeutique. Toutes ces nouvelles attributions sont évidemment rémunérées.

Au Maroc, en ces temps difficiles traversés par la pharmacie d'officine, de telles "partenariats" gagnant-gagnant peuvent représenter une sérieuse piste de réflexion. Au-delà de l'intérêt du patient, l'implication du pharmacien dans l'ETP pourrait lui apporter une rémunération en contrepartie d'engagements individualisés dont l'objectif serait de favoriser la qualité et l'efficacité du système de soins.

**Imounachen Zitouni,**  
*Pharmacien à Mohammedia*

# RECOMMANDATIONS

1. La situation économique difficile que vit le pharmacien d'officine nécessite la mise en place de mesures urgentes pour compenser la baisse de son chiffre d'affaires aussi bien avant la mise en place de la politique Pharmaceutique Nationale, qu'après sa mise en place.
2. L'OTC constitue un levier qui pourrait impacter positivement le revenu du pharmacien. Une commission devrait faire un benchmark avec d'autres pays pour définir les modalités optimales de création de ce statut au Maroc. Il s'entend que la dispensation de médicaments OTC continuera à se faire exclusivement en pharmacie.
3. L'éducation thérapeutique des patients constitue un exemple de collaboration possible entre les médecins, les pharmaciens et d'autres professionnels de la santé. Une réflexion mérite d'être menée pour étudier sa mise en place au Maroc.
4. La formation post-universitaire est primordiale pour garantir un service officinal de qualité. Cette formation qui doit être obligatoire, nécessite l'engagement des des pharmaciens et de leurs instances professionnelles.
5. Le défaut de régionalisation et le blocage actuel du conseil de l'ordre porte préjudice à la régulation de la pharmacie. Ceci devrait inciter toutes les forces vives de la profession à se mobiliser pour que la régionalisation, tant attendue par tous les pharmaciens, puisse voir le jour et pour que l'élection du conseil national puisse enfin avoir lieu. L'implication de l'administration et l'organisation d'assises nationales regroupant toutes les composantes de la profession pourraient permettre une sortie de crise dans des délais acceptables.
6. Les pharmaciens et leurs instances professionnelles doivent tisser des liens étroits avec les facultés de médecine et pharmacie pour la mise en place d'une formation continue de qualité et pour l'implication des pharmaciens d'officine et de leurs instances dans les différents projets de celles-ci.



Un grand merci à tous nos partenaires



**Comité d'organisation de la JPIM:**

*M. Hicham Fasih , M. Abderrahim Chaouki, M. Abderrahim Derraji, Mme Dalal Chraibi, Mlle Ibtissam Bekkali, M. Mohamed Filali-Ansari et M. Hicham Belegnaoui*

# Syndicat des Pharmaciens de Mohammedia



**PLUS QU'UN SYNDICAT...  
UN ESPRIT**